



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 6 JUILLET 2010 Volume 13 - numéro 1

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 6 juillet 2010 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Claude Breault, France Dubé, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, mesdames Louise Cassitat, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2010 - # 18
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Engagement d'une conseillère pédagogique à l'Éducation des adultes
 - 6.2 SADC Témiscouata
 - 6.3 Félicitations à madame Josika Leblond – Gala «Forces Avenir» au secondaire
 - 6.4 Financement temporaire – juillet à décembre 2010
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-497-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JUIN 2010 - # 18

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la secrétaire soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 15 juin 2010 - # 18, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-498-CE)

CORRESPONDANCE

LU la lettre de monsieur Sylvain Roy, directeur général de Centraide KRTB-Côte-du-Sud, qui demande à la Commission scolaire de se joindre au regroupement Centraide KRTB-Côte-du-Sud pour la Campagne Centraide 2010 et, s'il y a lieu, de nommer un directeur ou une directrice de campagne.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs participe à la Campagne Centraide 2010 coordonnée par Centraide KRTB-Côte-du-Sud et désigne madame Julie Morin comme directrice de campagne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-499-CE)

LU la lettre de madame Danielle Albert, directrice générale de la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec, qui achemine la résolution # 2010-06-120 intitulée «Appui à la Fabrique de Squatec pour la prise de possession du bâtiment "École Maria-Goretti"».

LU la lettre de madame Danielle Albert, directrice générale de la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec, qui achemine la résolution # 2010-06-117 intitulée «Demande de modification du zonage d'une partie du terrain de l'École Vallée-des-Lacs». La Municipalité accepte de faire les démarches pour ramener le zonage du terrain à sa catégorie initiale à la condition que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs contribue, pour un montant de 1000 \$, aux frais qui en découlent.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs contribue, pour un montant de 1000 \$, au frais que réclament les démarches pour ramener le zonage d'une partie du terrain de l'École Vallée-des-Lacs à sa catégorie initiale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-500-CE)

LU la lettre de monsieur Michel Bois, enseignant à l'École secondaire Dégelis et responsable de l'activité étudiante, qui remercie la Commission scolaire pour sa contribution financière dans le cadre du voyage d'échange linguistique de 12 étudiants des 3^e et 4^e secondaire à Barrhead en Alberta.

LU la lettre de monsieur Marc Boudreau, directeur de l'Association régionale du Sport étudiant de l'Est du Québec (ARSÉEQ), qui remercie la Commission scolaire d'avoir donné la chance aux jeunes élèves de participer à des activités étudiantes qui pourront, à moyen terme, leur donner le goût de l'activité physique, de saines habitudes de vie et du dépassement de soi.

LU la lettre de monsieur Benoit Racine, "Cartonfou en chef" et voltigeur du divertissement «Les Cartonfolies», qui remercie la Commission scolaire de son implication lors de la 10^e édition du festival qui a eu lieu du 25 au 27 juin 2010.

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle la parution du «Journal 2010-2012» du Parc national du Lac-Témiscouata.

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, dépose et commente le résumé des résultats aux épreuves uniques du MELS de juin 2009. En général, la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs se positionne au 15^e rang provincial et au 1^{er} rang régional.

ENGAGEMENT D'UNE CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE À L'ÉDUCATION DES ADULTES

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle que le comité exécutif avait approuvé l'ouverture d'un poste de conseiller pédagogique à l'Éducation des adultes avec l'adoption du Plan d'effectif du personnel professionnel 2010-2011. Suite à l'affichage du poste et aux entrevues, le comité de sélection recommande unanimement l'engagement de madame Micheline Labillois.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la résolution # 2010-482-CE qui autorise l'ouverture d'un poste de conseiller pédagogique à l'Éducation des adultes;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs engage madame Micheline Labillois à titre de conseillère pédagogique à l'Éducation des adultes à compter du 9 août 2010;

D'autoriser la direction des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat afférent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-501-CE)

SADC TÉMISCOUATA

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, explique que la SADC Témiscouata a modifié ses règlements généraux au niveau de la représentation sur son conseil d'administration, ce qui a pour résultat qu'il n'y a plus de représentation du secteur de l'éducation sur le conseil d'administration. Les commissaires délibèrent sur le sujet et conviennent de ramener ce sujet à l'ordre du jour du conseil des commissaires afin qu'une résolution soit acheminée à la SADC Témiscouata.

FÉLICITATIONS À MADAME JOSIKA LEBLOND – GALA «FORCES AVENIR» AU SECONDAIRE

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente le communiqué de presse qui fait état que Josika Leblond, étudiante à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles, s'est méritée le prix «Lauréate de l'AVENIR» dans la catégorie "Élève engagé" lors du Gala Forces AVENIR au secondaire 2010.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Ancil-Bruneau, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à Josika Leblond, étudiante à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles, qui s'est méritée le prix «Lauréate de l'AVENIR» dans la catégorie "Élève engagé", lors du Gala Forces AVENIR au secondaire 2010 qui s'est tenu au Capitole de Québec le 12 juin dernier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-502-CE)

FINANCEMENT TEMPORAIRE – JUILLET À DÉCEMBRE 2010

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente la lettre de madame Christiane Barbe, sous-ministre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui autorise le financement à court terme pour les mois de juillet à décembre 2010 inclusivement.

Après délibérations la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT l'autorisation ministérielle obtenue au sujet des emprunts temporaires pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs emprunte auprès de la Caisse populaire Desjardins des Trois-Lacs les montants suivants sans excéder, en aucun moment, les montants mensuels autorisés :

Juillet 2010	20 871 475 \$
Août 2010	22 621 954 \$
Septembre 2010	26 027 500 \$
Octobre 2010	27 046 865 \$
Novembre 2010	27 016 935 \$
Décembre 2010	27 826 702 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-503-CC)

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 17 août 2010 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-504-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale